

**FLASH INFO**  
**MATÉRIEL**

**Cfdt:**

**IOM**

## **ET POURQUOI PAS NOUS ?**

**La CFDT a été reçue en DCI le 5 février 2024 par la directrice adjointe de la SA VOYAGEURS.**

À cette occasion, nous avons une nouvelle fois revendiqué l'attribution de l'Indemnité Opérationnelle Matériel (IOM: 158,70 € brut/ mois) pour les agents des classes 6, 7 et 8 travaillant en Île de France.

Depuis plusieurs années, la CFDT revendique l'égalité de traitement pour l'ensemble des agents d'un même établissement, il ne peut y avoir de différences entre les salariés de part leurs grades, cela s'apparente à une forme de discrimination qui ne récompense pas le très fort engagement de l'encadrement.

La direction de la SA VOYAGEURS par l'intermédiaire de sa directrice adjointe des Ressources Humaines n'a pas voulu donner suite à cette revendication et nous renvoie sur les prochaines Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

Pour la CFDT, l'Indemnité Opérationnelle Matériel doit s'appliquer à l'ensemble des agents du Matériel travaillant sur un même établissement sans distinction aucune. À minima, celle-ci doit être attribuée aux salariés des classes 6, 7 et 8 des Technicentres du Matériel du périmètre de l'IDF, voire à l'ensemble des agents du Matériel de la SA VOYAGEURS quels que soient leurs secteurs d'activités ou lieux géographiques.

**LA CFDT VOUS PROPOSE DE PARTICIPER À CETTE REVENDICATION  
EN SIGNANT LA PÉTITION EN LIGNE  
« IOM, ET POURQUOI PAS MOI ? »**



**NOUS PORTERONS CETTE PÉTITION  
ET VOTRE MÉCONTENTEMENT À LA  
DIRECTION DE LA SA VOYAGEURS !**



Pour signer la pétition  
scannez le QR Code.



[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)



[contact@cfdtcheminots.org](mailto:contact@cfdtcheminots.org)



[CFDT-Cheminots-Officiel](https://www.facebook.com/CFDT-Cheminots-Officiel)



[@cfdtcheminots](https://twitter.com/cfdtcheminots)



[CFDTcheminots\\_officiel](https://www.instagram.com/CFDTcheminots_officiel)